



« La justice des mineur.e.s, 18 mois après la mise en place du CJPM. Bilan, échanges autour des pratiques, perspectives et recherches de marges de manœuvres éducatives. »

Le 31 Mars 2023

De 10 heures à 12 heures puis de 13 heures 30 à 16 heures 30

A la Maison de l'Avocat 9 rue Lamartine à CLERMONT-FERRAND (63000)

PROGRAMME

10 heures/12 heures :

Le Code de justice pénale des mineurs : Bilan et perspectives-

Présentation à trois voix (un éducateur, un magistrat, un avocat)

Débats/questions

13 heures 30/16 heures 30 :

Table ronde autour de la question de la spécificité de la prise en charge des mineurs (présentation par un psychologue)